



**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same. Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to : - Par courriel au :

trevor.hardman@tc.gc.ca

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :
August 23, 2023 - 23 août 2023

Time Zone - Fuseau Horaire :
Central Time Zone - Fuseau horaire central

Title - Sujet Software as a Service acquisition to manage Occupational Health and Safety programs for Transport Canada - Acquisition d'un logiciel en tant que service permettant de gérer les programmes de santé et sécurité au travail pour Transports Canada		Amendment No. - N° modif. 002
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-220683-1	Date of Amendment Date de modification August 9, 2023 - 9 août 2023	
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Trevor Hardman Telephone No. - N° de telephone 431 335-3874 E-Mail Address - Courriel trevor.hardman@tc.gc.ca		

Instructions : Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) : La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

CETTE MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS A POUR BUT DE :

1. Fournir des précisions et des réponses aux questions des fournisseurs potentiels; et
2. Précisez la date de clôture de la demande de proposition.

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question 9	En ce qui concerne l'exigence obligatoire "O2 : L'entrepreneur doit démontrer qu'il est établi au Canada, qu'il exerce ses activités au Canada et qu'il est propriétaire du logiciel en tant que service. La sous-traitance à une autre entreprise ne sera pas acceptée.", et selon une note dans la section des besoins, page 31, " L'entrepreneur doit être propriétaire du logiciel en tant que service. La sous-traitance à une autre entreprise ne sera pas acceptée afin d'assurer l'efficacité et l'optimisation du service acquis.", pourriez-vous préciser si une société qui possède un logiciel en tant que service (SaaS) et fournit des solutions SaaS et loue actuellement de l'espace auprès de grands fournisseurs de centres de données tels qu'Amazon, Google, Microsoft, Oracle, etc.
Réponse 9	Louer de l'espace auprès de grands fournisseurs de centres de données tels qu'Amazon, Google, Microsoft, Oracle, etc. n'est pas la même exigence que d'être une entreprise située au Canada et opérant au Canada. Ceci est lié à l'exigence de sécurité d'héberger des données pour pouvoir travailler avec le gouvernement fédéral canadien. Si l'entreprise propriétaire du SaaS n'est pas située et n'opère pas au Canada, elle ne répondra pas aux critères obligatoires de M2 et à la note sur les besoins.

CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS EST MODIFIÉ COMME SUIT :

- 1.1 SUPPRIMER de toute partie de la DP ou de l'Amendement 1 la date de clôture du 10 ou 24 août 2023.
- 1.2 REMPLACER par la date de fermeture du 23 août 2023.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.